



Programme de formation
Professionnaliser la relation d'aide dans une prise en charge globale d'une personne fragilisée, en structure, à domicile et en institution publique
Inscription Répertoire Spécifique – FRANCE COMPETENCES-

Version
12/01/2022

Public visé :

Ce cursus de formation certifiant s'adresse aux professionnels qui prennent soin et qui souhaitent établir une vraie relation afin que la personne fragilisée ou en souffrance puisse verbaliser. : aides-soignantes, AMP, auxiliaires de vie, infirmières, chefs de service, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, gendarmes, policiers.

Prérequis :

Tout personne, à titre professionnel ou personnel, qui veut s'investir dans une approche de la communication bienveillante afin d'accompagner la personne fragilisée ou vulnérable de l'entreprise, à domicile ou en structure pour mieux « entendre » ce qui est dit afin qu'elle puisse déposer et de l'accompagner le mieux possible.

Résumé de la certification :

Devenir un professionnel en Relation d'Aide, cela ne s'improvise pas, cela se vit au-delà de la bonne volonté ou de la prise de conscience d'un engagement professionnel. Il est donc indispensable d'acquérir des outils professionnels et de connaître sa part de subjectivité dans la relation. Ainsi, découvrir les différents champs et les limites de la relation d'aide, cheminer dans une démarche résolument humaniste, s'impliquer dans la relation sans s'oublier.

Cette formation permet de clarifier ses motivations professionnelles, de confronter les représentations que chacun se fait de la relation d'aide, de voir comment cela influe sur la relation et d'élargir ses représentations pour trouver une posture plus juste et plus aidante. Connaître les postulats humanistes qui sous-tendent cette méthode de la relation d'aide permet au professionnel de maintenir une écoute de qualité dans une démarche d'accompagnement d'un processus, sans jugement du contenu de la relation. Cadrant le contexte professionnel, elle permet surtout de mettre à jour les limites que l'aidant peut rencontrer, tant les siennes propres que celles de la personne fragilisée, dans un contexte bien précis. Ainsi cette formation permet aux professionnels d'étayer la dimension déontologique et éthique de la pratique de la relation d'aide ou de la prise en charge d'une personne fragilisée, en professionnalisant leur approche.

Objectif(s) pédagogique (s)

Les professionnels, en fin de formation, auront la capacité de :

C.1 : Identifier les caractéristiques de son profil en tant que professionnel aidant afin de définir ses besoins (physiologiques, psychiques, affectifs, spirituels) ses attentes et ses peurs, en maîtrisant les outils de l'auto-évaluation et de la communication (verbale et non verbale) afin de gérer ses émotions lors d'une relation d'aide

C.2 : Se détacher d'une émotion forte face à une personne accompagnée dans situation complexe, en se distinguant de l'autre, afin de garder toute objectivité dans la relation l'aide

C.3 : Identifier et utiliser ses propres ressources intérieures, dans une approche centrée solution, afin de les mobiliser dans la relation d'aide

C.4 : Déterminer le cadre légal de son intervention, en informant la personne accompagnée et en mobilisant les professionnels concernés (médecins, infirmières, spécialistes,) afin d'organiser une prise en charge globale

C.5 : Adopter la posture d'aidant professionnel, dans la prise en charge globale, afin d'être identifié comme personne ressource, pour relayer, partager, transmettre, informer, soutenir, échanger, écouter, avec la personne accompagnée et ses proches

Durée et modalité d'organisation :

Durée : 70 h

Horaires : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Siège social : 64 avenue Anatole France 92 300 Levallois Perret
SAS au capital de 30 000 euros RCS Nanterre
Immatriculation 838 296 118



En inter ou intra entreprise
Taille du groupe = 14 à 15 personnes

Accessibilité :

L'organisme de formation mobilise les expertises, outils et réseaux partenaires pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Tarifs :

Prix de la prestation ou conditions tarifaires.

Le coût pédagogique de la formation est pris en charge, sur une partie voire la totalité, par les OPCO (OPCO SANTE, ANFH, UNIFORMATION, OPCO EP, etc) pour les salariés.

Le coût de la formation est de 1050 HT.

Déroulé / contenu de la formation :

Détailler : séquencé, en cohérence avec les objectifs de la formation

Module 1 : La relation d'aide (notions)

Module 2 : Gestion des émotions, estime de soi, prendre soin de soi,

Module 3 : la communication bienveillante (verbale et non verbale)

Module 4 : la relation d'aide et ses composantes

Evaluations, certification

Moyen d'encadrement :

Le psychologue de l'équipe pédagogique de la formation, suit individuellement les candidats, en distanciel, et intervient en formation sur les thématiques de la gestion des émotions et de l'estime de soi.

Enrico PASTORINI, psychologue clinicien, est un formateur-expert, reconnu comme la personne-ressource afin d'accompagner les professionnels en difficultés. Il accompagne les professionnels tout au long de la formation et alerte l'équipe pédagogique en cas de difficultés plus lourdes pour certains d'entre eux.

Il sera joignable par mail : enricopastorini@hotmail.com

Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)

Les modalités d'adaptation pédagogique :

- Répartition pédagogique : 100 % de présentiel
- Participation active et l'expérimentation des participants est privilégiée
- Exercices pratiques, outils d'analyse, mises en situation pratique, étude de cas,
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation.

Modalités de suivi et d'évaluation :

Auto-évaluations régulières, QCM, mises en situation.

Questions ouvertes, réflexions initiées,

Feuille d'émargement par demi-journée

Livrables remis aux stagiaires

Attestation de présence,

Supports de formation

Modalités et délai d'accès :

Information transmise sur les dates de démarrage des promotions, sur différents territoires,

Nous transmettons le planning, la fiche de présentation de la formation et le devis / convention, pour valider

l'inscription du candidat et la prise en charge par l'entreprise du coût pédagogique

Le candidat / l'entreprise, à un délai de rétractation de 10j pour une formation en présentiel et 14j pour une formation à distance.

